

**COMPTE RENDU  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 11 Décembre 2017**

L'an deux mil dix-sept le onze décembre à dix-huit heures quarante-cinq,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean Luc JANNIN, Maire.

**Étaient présents** : Mme Micheline BETAILLE ; Mr Jean Luc JANNIN ; Mme Lynda PREJEAN ; Mr Maxime VERCRUYSSSE ; Mme Valérie DIEMERT ; Mme Isabelle GAUTHERON ; Mme Catherine LE DAVAY ; Mr Jean Pierre POLUS ; Mr Stéphane BIANCIOTTO

**Absents excusés**

Mr Guillaume LEBRASSEUR qui a donné pouvoir à Mme Micheline BETAILLE

**Absent**

**Secrétaire de séance** Mme Micheline BETAILLE

Approbation du précédent compte rendu

Délibération autorisant Mr le maire à signer la convention avec Eco Via

Délibération autorisant Mr le maire à engager des dépenses d'investissement à hauteur de 25% du budget 2017

Délibération présentation Rapport annuel SAUR et SIRYAE pour exercice 2016

Contribution communale entretien Rivières par le PNR

Délibération autorisant Mr le maire à signer la convention assistance retraite CNRACL avec le CIG

**Questions diverses**

Demande de subvention association paralysés de France

Demande de subvention AFM téléthon

Point travaux

Vœux du Maire

Ferréolien

**Approbation du compte rendu du précédent Conseil**

Le compte rendu du précédent Conseil est approuvé à l'unanimité

**Délibération autorisant Mr le Maire à signer la convention avec Eco Via**

Convention 2018 pour 3 fois 5 jours pour un montant de 804€ / jour.

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération autorisant Mr le Maire à engager des dépenses d'investissement à hauteur de 25% du budget 2017**

Adoptée à l'unanimité.

**Délibération présentation du rapport annuel SAUR et SIRYAE pour 2016**

Ce rapport sera à disposition des administrés qui souhaiteront le consulter.

Adopté à l'unanimité.

**Contribution communale entretien des rivières par le PNR**

Le montant de cette cotisation est fixé à 676.46 € pour 2018.

9 voix pour et une abstention.

**Délibération autorisant Mr le Maire à signer la convention assistance retraite CNRACL avec le CIG**

Il s'agit d'une assistance pour établir un dossier de retraite d'agent.

Autorisation donnée à Mr le Maire pour signer cette convention à l'unanimité.

## Questions diverses

**Demande de subventions** : Association AFM téléthon et Association Paralysés de France  
Le conseil municipal ne souhaite pas subventionner.

**Point sur les travaux** : Les travaux de l'ancienne mairie sont terminés : reste à faire le raccordement ENEDIS, après une 1ere étude non validée, une 2eme étude a été faite et pourra être validée par la commune.

**Contrat rural** : Validé par la région, prochaine commission du département le 22/12/2017 ; il sera mis en action en 2018.

**Triennal voirie** : Le dossier de consultation du bureau de contrôle est fait .L'entreprise Qualiconsult a été retenue, en cours un DCE Maitrise d'œuvre, suivra ensuite le dossier de consultation pour les travaux de confortement du mur (gabion). Ces travaux nécessitant de contracter 1 emprunt pour le financement en attendant un jugement du tribunal.

**Dossier Franchetti** : La commune a pris un arrêté validant la demande de travaux de Mr Franchetti avec les prescriptions en accord avec la DDT. Reste a étudier la faisabilité d'échange entre 12 chemin rural traversant sa propriété et 1 chemin longeant la dite propriété.

**Travaux 17 tournants** : Des travaux de réfection de la chaussée ont été effectués sauf sur 30 mètres pour refaire le soutènement à l'endroit où le terrain s'effondre. Travaux prévus par le conseil départemental en 2018.

**Vœux du maire** : Dimanche 7 janvier 2018 à 11h en salle communale.

**Ferréolien** : en cours de correction, impression à suivre pour une distribution prévue fin de semaine prochaine.

**La séance est levée à 20 heures 15.**

Monsieur Jean Luc JANNIN

Mme Catherine LE DAVAY

Mr Jean Pierre POLUS

Mr Maxime VERCRUYSSSE

Mr Guillaume LEBRASSEUR

Mme Isabelle GAUTHERON

Mme Micheline BETAILLE

Mme Lynda PREJEAN

Mme Valérie DIEMERT

Mr Stéphane BIANCIOTTO

